



**La quatrième dimension ou les méandres d'une réflexion inachevée...**

L'accord Reprise d'Activité et Reconnaissance prévoyait l'attribution de la prime d'activité à 15-20% des salariés avec une attention particulière sur les managers de proximité, sur un minimum de 12% par Unité.

Finalement, qui sera majoritairement récompensé ?

- Le/la technicien(ne) gaz qui a assuré ses tournées clientèles sans EPI COVID puisque les masques étaient réquisitionnés par le gouvernement ?
- Le/la technicien(ne) gaz qui a assuré ses tournées en plus de celles de ses collègues en réserve ?
- Le/la conseiller(e) clientèle qui a assuré le traitement des demandes clients / fournisseurs tout en assurant le suivi scolaire de ses enfants ?
- ...

**N'est-ce pas un engagement exceptionnel ?**

COLLEGE	MONTANT MOYEN PRIME
EXECUTION	591€
MATRISE	740€
CADRE	884€

Voici le résultat après les arbitrages effectués en région :

Pour mémoire, les collègues exécutions et maîtrises ne perçoivent pas :

- la Rémunération de la Performance Contractualisée Maîtrise (réservée aux maîtrises avec encadrement)
- la Rémunération de la Performance Contractualisée Cadres
- la Rémunération Charge de Travail et Déplacements (réservée aux cadres au forfait jours)

autant de moyens de reconnaissances déjà à la portée de la direction pour reconnaître le mérite des encadrants pendant la crise sanitaire.

**Pourquoi le critère « prise de risque » n'a pas été retenu malgré les revendications de FO ?**

L'engagement des salariés pour rattraper les activités non faites durant la période COVID méritent mieux qu'un merci (encore faut-il qu'il ait au moins été dit). **La reconnaissance n'ayant pas été au niveau de ce que beaucoup attendaient, le désengagement menace....**

**Attention, le COVID est encore parmi nous, certains nous prédisent déjà une 3<sup>ème</sup> vague ...**

